

Recrutement d'un(e) stagiaire

Le Tribunal Administratif propose d'accueillir un(e) stagiaire au
2ème semestre 2021



Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand propose d'accueillir un stagiaire au 2^{ème} semestre 2021.

Ce stage est en priorité ouvert à un **élève avocat** souhaitant s'orienter vers le droit public, en Projet Pédagogique Individuel (PPI) **d'une durée de 6 mois**. Il doit être admis en centre de formation professionnelle des avocats.

Ce stage permet aux élèves avocats d'acquérir une expérience concrète et réaliste de l'activité d'une juridiction et de se familiariser avec les instruments de travail et les modes de raisonnement du juge administratif. Les stagiaires sont généralement chargés de travaux de recherche et de rédaction de notes juridiques pour le compte de magistrats et sont intégrés aux équipes de travail du tribunal.

Beaucoup de stagiaires se destinent au métier de juge administratif ou d'avocat. D'autres se préparent à des fonctions juridiques dans des administrations ou dans le secteur privé. Un certain nombre d'entre eux se présente à des concours administratifs de niveau A et A+ de la fonction publique.

Les candidats intéressés sont invités à adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae au président du tribunal, accompagnés d'un relevé des diplômes acquis.

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand
6 Cours Sablon
63000 CLERMONT-FERRAND

Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr